

Vivre à **SAINTE-LUCE**

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE VOTRE VILLE | NOVEMBRE 2023 | n°31



Comment se loger demain ?

p.4 et 5

**Ce qu'il faut savoir
sur la taxe foncière**
p. 2-3

**Dans les coulisses de
la foire aux jouets**
p. 7

**Une matinée pour
allier sport et bien-être**
p. 8

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA TAXE FONCIÈRE

Comme les années précédentes, la mairie n'a pas augmenté les taux communaux de la taxe foncière. L'évolution constatée est liée aux bases fiscales, fixées par l'État et indexées sur l'inflation. Nos explications.



Depuis 2023, la taxe d'habitation pour la résidence principale a été supprimée par le gouvernement pour tous les contribuables français. Reste la taxe foncière, payée par les propriétaires, qui est calculée à partir de deux éléments : les bases fiscales et le taux d'imposition. Les bases fiscales reposent sur la valeur locative du bien, autrement dit le prix théorique de la location à l'année. Précisons qu'elles sont fixées par l'État et non par la commune. Leur augmentation annuelle est indexée sur l'inflation de l'année précédente, ce qui représente une progression de 7,1 % pour 2022. Le taux d'imposition, lui, est fixé par la mairie. À Sainte-Luce, la mairie n'a pas augmenté le taux d'imposition. Depuis dix ans, il reste stable à 21,44 %. À quoi sert la taxe foncière ?

« Elle permet aux collectivités de financer les services et les équipements ».

Elle permet aux collectivités locales de financer les nombreux services proposés à la population. À Sainte-Luce, il s'agit notamment des activités et accueils périscolaires, de l'accompagnement social, de l'organisation de spectacles, de la police municipale, de l'entretien des espaces naturels... Elle rend également possible la construction et l'entretien des équipements publics (écoles, théâtre Ligéria, salles de sports et associatives...). En effet, le budget d'une commune repose sur le produit des impôts locaux, des dotations de l'État (comme la Dotation Globale de Fonctionnement) et le produit des services publics. La suppression de la taxe d'habitation a renforcé l'importance de la taxe foncière comme source de financement du service public communal. [Plus d'infos sur impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

+ d'infos sur www.sainte-luce-loire.com

Suivez nous sur Facebook, Twitter et Instagram



© D.R.

21,44 %

Le taux de la taxe foncière est inchangé à Sainte-Luce depuis 10 ans.

ÉDITO



« Une réflexion collective sur l'habitat et sur notre façon de vivre la ville au quotidien ».



DESSINER ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN

En 2022, 2,4 millions de personnes en France étaient en attente de logement social, dont 771 à Sainte-Luce. Nous pouvons regarder cette situation comme une crise ponctuelle. Mais nous pouvons aussi partir en quête de solutions, en construisant un modèle de ville qui permette à chacun de se loger. Cela demande une réflexion collective sur l'habitat et sur notre façon de vivre la ville au quotidien.

En effet, à l'heure où les changements climatiques actuels ont un impact visible et direct sur nos modes de vie, il est nécessaire de revoir notre façon de penser la ville. C'est pourquoi la municipalité facilite le dialogue entre promoteurs et habitants dans le cadre des projets immobiliers en cours, afin de les adapter aux besoins et aux enjeux environnementaux. Par ailleurs, notre charte de qualité urbaine permet de garantir la qualité architecturale des logements. Nous souhaitons renforcer la place de la nature sur l'espace public, afin d'en réduire la dimension minérale, en rendant accessibles des îlots de fraîcheur.

Bien sûr, nous nous inscrivons dans le respect des objectifs du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (Plum) et du Programme Local de l'Habitat (PLH), adoptés sous le précédent mandat et qui fixent un rythme de 140 nouveaux logements neufs par an, rythme que nous souhaitons maintenir. Au-delà du logement, ce sujet renvoie finalement à la manière dont nous vivons demain, dans un cadre de vie convivial, accessible et naturel.

Anthony Descloziers,
Maire de Sainte-Luce-sur-Loire
Conseiller de Nantes Métropole en charge de la Loire,
du patrimoine et de l'archéologie

HABITAT : COMMENT SE LOGER DEMAIN ?

Afin de détailler les objectifs, critères et attentes dans la construction de la ville de demain, la mairie accompagne les projets immobiliers en concertation avec les habitants.



1

LE CONTEXTE

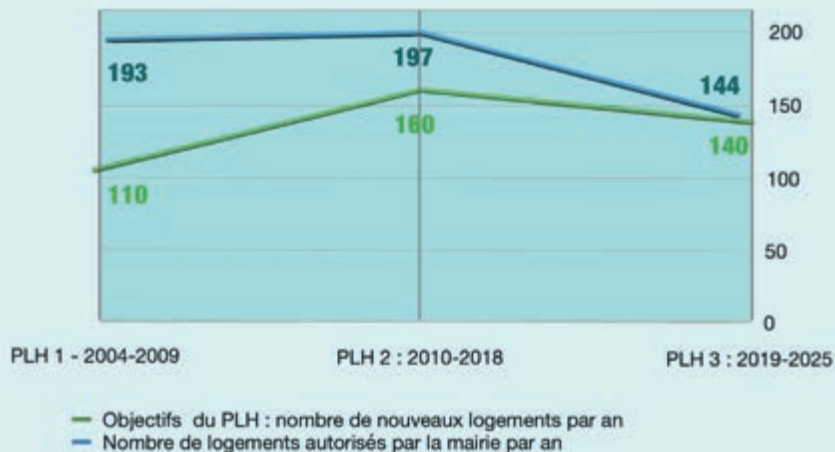
La population de Sainte-Luce grandit, ainsi que la demande de logements. D'une petite superficie (1145 hectares), la commune s'est développée depuis les années 1970 sur un modèle pavillonnaire (encore majoritaire) et le centre-ville s'est densifié. Les enjeux climatiques ont entraîné des changements dans les politiques d'urbanisme (loi SRU, loi climat et résilience), nécessaires pour limiter l'impact des zones urbaines sur l'environnement.

2

LE BESOIN

Sainte-Luce doit pouvoir accueillir de nouveaux habitants tout en luttant contre l'étalement urbain et en redonnant de la place à la nature. La Ville souhaite répondre au besoin d'habitat, notamment en matière de logement social. Par ailleurs, il est aujourd'hui nécessaire de construire autrement, pour permettre à chacun de se loger tout en trouvant des solutions pour faire face au changement climatique et en donnant plus de place à la nature.

Nouveaux logements : la moyenne annuelle 2004/2025



*PLH : Programme Local de l'Habitat

Les objectifs de construction selon les différents PLH (Programme Local de l'Habitat) de Nantes Métropole, adoptés par la Ville.

3

LA DÉMARCHE

La Ville accompagne les projets immobiliers dans le cadre de sa charte de qualité urbaine, en prêtant une attention particulière au cadre de vie et à la nature. La concertation entre promoteurs et habitants permet d'ajuster les projets, en fonction des besoins (accès aux services, loisirs, déplacements) et de l'évolution des modes de vie.

AGIR

4

LE MODÈLE

La ville de demain se construit en s'adaptant aux usages et à l'environnement. Le projet sur l'avenir du centre-ville s'inscrit dans la recherche d'équilibre entre convivialité, dynamisme commercial, retour de la nature en ville, offre de service et de logements.

5

LES RÉALISATIONS

Les projets immobiliers actuels (îlot Pinier, îlot Loire, La Planchonnais) expriment l'ambition d'une ville conviviale et accessible : habitat partagé inclusif, résidences seniors et jeunes actifs, création de locaux d'activité...



L'îlot Loire est un projet immobilier privé situé aux abords du centre-ville, entre les rues François-Richard, du Petit-Chassay et du 8 mai 1945.

© D.R.

771

C'est le nombre de demandes de logement social en attente à Sainte-Luce en 2022.

Parole d'élue

Catherine Corbes, 1^{ère} adjointe aux transitions écologique et citoyenne.



AGIR

Rendre accessibles des espaces verts est essentiel, mais il faut aussi les protéger en respectant leur cycle de vie. Leur entretien évolue, et avec lui le paysage, en suivant le rythme des saisons afin d'anticiper l'évolution des températures. C'est l'objectif du plan municipal de gestion différenciée, qui vise à préserver la biodiversité tout en favorisant la pollinisation. Différents secteurs ont été identifiés par les services municipaux, afin d'en adapter la gestion, en fonction des espèces végétales et animales. Cela explique pourquoi tous les espaces verts ne sont pas entretenus au même moment ni de la même manière. La Ville n'utilise aucun produit pesticide et les biodéchets sont compostés. Nous travaillons aussi sur les économies d'eau : des récupérateurs d'eau de pluie seront installés au centre technique municipal en 2024, et l'entretien des stades a été réorganisé de façon à limiter l'arrosage en profitant de l'humidité de l'automne. Cela apparaît comme un changement pour les citoyens, mais nous revenons en fait à des paysages et des méthodes qui étaient déjà pratiquées autrefois, dans l'idée globale de préserver l'environnement.

L'INFO

SUBVENTIONS D'URGENCE POUR LE MAROC ET LA LIBYE

Deux subventions d'urgence pour le fonds de solidarité des collectivités territoriales françaises ont été adoptées lors du conseil municipal du 27 septembre suite au tremblement de terre au Maroc (1000 €) et aux inondations en Libye (1000 €).

L'IDÉE

UNE VENTE À LA MÉDIATHÈQUE

Du 1^{er} au 30 décembre, la médiathèque propose une vente de livres, jeux et CD, parmi les articles d'anciennes éditions ou non empruntés. Elle aura lieu aux heures d'ouverture de la médiathèque, et permettra de libérer de la place dans les rayons pour de nouvelles acquisitions, tout en proposant au public de bonnes affaires à l'approche des fêtes de fin d'année.



LA DATE

11 NOVEMBRE

La cérémonie de l'armistice de 1918 aura lieu à 10h30 au monument aux morts (mail de l'Europe) en présence du conseil municipal, des anciens combattants et des porte-drapeaux.

DANS LES COULISSES

LA FOIRE AUX JOUETS EN EFFERVESCENCE !

L'évènement des Amis des enfants du monde est un rendez-vous incontournable de la fin d'année. Immersion dans les préparatifs.



La maison de l'enfance, située sur les bords de Loire dans le quartier lucéen de Bellevue, est en ébullition. Alors que la 23^e foire aux jouets des Amis des Enfants du Monde se tiendra dimanche 19 novembre, les va-et-vient des donateurs se multiplient depuis le début de la collecte en septembre. Les sacs de peluches ou de poupées, les cartons de livres et les piles de jeux de société s'amoncellent dans les différentes pièces en attendant de retrouver une seconde vie lors de la vente. En tout, ce sont plus de 20 000 pièces qui sont collectées chaque année. Elles sont vérifiées et nettoyées par l'équipe d'une cinquantaine de bénévoles. « Ils ramènent les jouets chez eux, contrôlent qu'ils soient complets et en bon état », précise Thérèse Villeneuve, la présidente. Un véritable travail de titan, indispensable pour permettre à l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) de récolter des bénéfices pour aider les enfants démunis dans 14 pays (Guatemala, Éthiopie, Haïti, Bangladesh, Philippines...). « La vocation des Amis des Enfants du Monde est d'accompagner le développement des enfants,

les aider à grandir et contribuer à leur éducation » rappelle la présidente. L'association participe ainsi au financement de 67 programmes locaux axés sur l'éducation, la santé et l'alimentation, le lien familial, le développement durable et les droits des enfants. Et de conclure : « Nous serons 200 bénévoles le jour J. C'est une organisation réglée comme du papier à musique pour qu'il n'y ait aucune fausse note ! ». Foire aux jouets des Amis des enfants du monde, dimanche 19 novembre, salle Marc-Jaffret et salle Renée-Losq.



TEMPS FORT

UNE MATINÉE POUR ALLIER SPORT ET BIEN-ÊTRE

VIVRE



14 associations et acteurs locaux s'associent à l'événement.

Le sport contribue au bien-être physique mais aussi mental. C'est en partant de ce constat que la Ville propose un temps fort intitulé « Bien dans son corps, bien dans sa tête » samedi 2 décembre à la halle sportive de La Minais. « Cette matinée permet de lier les questions de santé, de nutrition et d'activité physique » explique Magali Cousin, adjointe aux sports. 14 associations et acteurs locaux s'associent à l'événement, organisé dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 obtenu par la Ville. Au programme : des ateliers santé avec un coach, une sophrologue et une diététicienne (nutrition et hydratation). Mais aussi des initiations, animées par les associations : Yoga Club Lucéen, Atout forme, PHC (Pratique d'harmonisation corporelle), Essentiel Stretch, Qi gong avec L'écoute interne, Shia Tsu animée par l'éducatrice sportive de la mairie, Taïso par

le club de judo, randonnée avec les Pieds Rieurs ou encore marche nordique avec le RCN. « Ces disciplines peuvent être pratiquées seuls ou en association avec une activité plus ou moins intensive » précisent les éducateurs sportifs de la Ville, qui coordonnent ce temps fort. Le public pourra également découvrir le cardio-boxing avec le club Les Jaguars ou le cross-fit avec le Cross-fit Human Project ainsi que des exercices personnalisés avec des coachs sportifs. « Chacun pourra trouver une activité qui lui convient, quel que soit son âge, ses capacités et ses envies » conclut Magali Cousin.

Samedi 2 décembre de 9h30 à 13h, halle sportive de La Minais.

Gratuit, inscription sur place à partir de 9h30. Ateliers de 1h (à partir de 10h), sauf pour les ateliers nutrition qui durent 30 minutes.

EXPO-VENTE

L'ALCL FAIT SON CABARET



L'Association lucéenne de culture et de loisirs (ALCL) organise sa traditionnelle exposition-vente de fin d'année au Théâtre Ligéria sur le thème du « week-end à la mer ». Pendant deux jours, les membres de l'ALCL présentent leur savoir-faire au public. Photo, peinture sur soie, calligraphie, céramique ou encore œnologie, toutes les sections de l'association sont représentées. « C'est l'occasion de mettre en valeur le travail des adhérents », explique Jean-Pierre Durand, le président. Pendant ce week-end festif, la scène de Ligéria se transformera en cabaret pour un spectacle de danse et de chansons, mis en scène et interprété par les membres de l'association. Environ 1500 personnes sont attendues sur les deux jours.

Samedi 25 novembre de 9h30 à 19h (spectacles à 11h et 16h) et dimanche 26 novembre de 14h à 18h (spectacles à 14h30 et 17h). Entrée gratuite.

TENNIS

UNE SECTION POUR LES PLUS DE 60 ANS

Sport santé, sport adapté, loisirs, compétition... Depuis de nombreuses années, Sainte-Luce Tennis se construit autour d'un projet de tennis pour toutes et tous. Le club compte près de 460 adhérents. « Nous avons également des cours pour les seniors, âgés de 60 ans et plus », explique Gérard Hintzy, responsable de la section. « Ils s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. Ici, c'est la convivialité avant tout, peu importe le niveau ! ». [Pour découvrir la section, rendez-vous le lundi, mardi et jeudi matin de 8h à 11h au Patisseau. : saintelucetennis@gmail.com](mailto:saintelucetennis@gmail.com)



ASSOCIATION

UN MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE

Depuis plus de 10 ans, une dizaine d'associations lucéennes coordonnées par les Amis des Enfants du Monde organisent un marché de Noël solidaire samedi 2 décembre. Artisanat du monde, bijoux, broderies, gourmandises... De quoi trouver des cadeaux de Noël en réalisant un geste solidaire, puisque tous les bénéficiaires iront aux différentes associations présentes pour accompagner leurs actions au quotidien.

Animation et bar. Samedi 2 décembre de 9h à 18h salle Renée-Loq.

L'HOMMAGE DE SAINTE-LUCE À DOMINIQUE BERNARD



Lundi 16 octobre, le maire Anthony Descloziers, le conseil municipal, le député Luc Geismar et les habitants se sont rassemblés dans le hall de l'hôtel de ville pour rendre hommage à Dominique Bernard, le professeur assassiné à Arras lors d'un attentat terroriste. « Nous sommes là pour dire que nous n'acceptons pas, que nous ne pouvons pas accepter, que nous ne voulons pas accepter que la violence et le fanatisme piétinent les valeurs de la République et coûtent la vie aux plus précieux de leurs représentants, les professeurs » a déclaré le maire. Une minute de silence a été observée.

EN BREF

LA TAN DEVIENT NAOLIB

Depuis septembre, l'offre de transports proposée par la Tan (bus, tramways, Navibus), Bicloo (vélos en libre service) et les parkings (gérés par NGE et Effia) est regroupée sous un même nom: Naolib. D'ici 2025, une carte unique permettra de se déplacer en transports en commun et à vélo sur la métropole, et d'accéder aux parkings. [Infos et abonnements sur www.naolib.fr](http://www.naolib.fr) et au 02 40 444 444.

DÉMARCHAGE ABUSIF

Aucune société ne fait de démarchage à domicile sans un courrier signé du maire. Si une personne se présente chez vous, ne la faites pas entrer dans votre domicile, vérifiez son identité auprès de sa société et prenez le temps de la décision avant de vous engager. Si vous pensez être victime d'un démarchage frauduleux, déposez plainte ou contactez le 17 si vous vous sentez en insécurité.



COULÉE DES ISLETTES

Les études sont en cours



Le passage de la Coulée des Islettes (de la rue Jacques Anquetil à la route de Thouaré) est fermé depuis plusieurs mois afin de réaliser des travaux de consolidation du site, en raison d'un risque d'affaissement qui fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire. En effet, le pont cadre du ruisseau dans un jardin voisin, s'est effondré. Le ruisseau passant ensuite en dessous du chemin, le risque était élevé pour les personnes l'empruntant. En attendant la fin de l'expertise et ses conclusions, le maire a pris un arrêté de fermeture pour la sécurité des habitants, sur avis de l'expert judiciaire. En parallèle, la SELA, propriétaire et aménageur de la ZAC, mène actuellement des études en vue de réaliser des travaux sur ce cheminement. Compte-tenu de la complexité du dossier et de ses impacts, la Ville ne connaît pas encore la date de réouverture. La SELA fait le maximum pour que la situation revienne à la normale le plus rapidement possible et la mairie suit le dossier de près. En attendant, un chemin alternatif est proposé par la route de Thouaré, la rue du Moulin Cassé et la rue Jacques Anquetil. Merci pour votre compréhension.

VIVRE

NUMÉRIQUE

L'écrivaine publique

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille la nouvelle écrivaine publique de la Ville. Marlène Claude, 43 ans, a passé près de 20 ans comme adjointe administrative au Centre de Santé Mentale Angevin avant de lancer son activité en tant qu'indépendante. Elle a rejoint l'équipe du CCAS en septembre. « J'accompagne toute personne en situation de fracture numérique, qui ne se sent pas à l'aise face à l'outil informatique ou à la rédaction de documents », souligne la professionnelle. [Sur rendez-vous, le lundi de 10h à 12h. Contact : 02 40 68 16 56 \(CCAS\).](#)



MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - Esplanade Pierre-Brasselet BP 88109
44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
02 40 68 16 00 - contact@sainte-luce-loire.com
www.sainte-luce-loire.com

LES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil/état-civil :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Jeudi de 8h30 à 12h15. Le samedi de 9h à 12h (uniquement état civil).
02 40 68 16 00

Astreinte mairie (uniquement nuit et week-end) :

06 17 04 37 63

Vie associative :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h30.
02 40 68 16 36

Urbanisme/aménagement urbain :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h30.
02 40 68 16 66 ou 02 40 68 16 76

Éducation, jeunesse et sports :

Lundi, mardi, jeudi (fermeture l'après-midi) et vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30 sur rendez-vous. Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous. Premier contact par mail à eje@sainte-luce-loire.com ou au 02 40 68 16 41

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Le jeudi de 8h30 à 12h15.
02 40 68 16 56

Médiathèque-Ludothèque René-Gosciny :

Mardi et vendredi de 14h à 19h, mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. 02 40 68 16 51

Billetterie spectacles :

En mairie tous les mercredis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Sur rendez-vous au 02 40 68 16 39 ou billetterie@sainte-luce-loire.com

Police municipale :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 6h à 13h.
02 40 68 16 86 ou 06 17 04 37 26

URGENCE

| | |
|-------------------|--------------------------------------------------|
| Gendarmerie | 17 (de 19h à 8h) 02 51 13 39 90 (de 8h à 19h) |
| Police municipale | 06 17 04 37 26 |
| SAMU | 15 |
| Pompiers | 18 |

LES SERVICES DE GARDE

SOS Médecins 02 40 50 30 30

Cabinets d'infirmières :

07 85 98 49 72
Patricia Barrault (3 rue de la Planchonnais),
06 79 26 50 86
Nathalie Pierre, Édith Langny et Noëlla Perrot
(3 rue de la Planchonnais),
02 40 75 62 38
Émilie Girard
(2 rue Jean-Moulin),
06 75 01 58 83
Cécile Addor-Fruchaud et Charlotte Lancereau
(3 rue Louis Gaudin)

Service maintien
à domicile personnes âgées 02 40 25 82 81

Ambulances 02 40 25 84 52
02 40 25 96 16
02 40 54 45 45

L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

L'urbanisme lucéen mis en question par la majorité

Le Maire a présenté en Conseil Municipal un document intitulé *Le Logement à Sainte-Luce : parlons-en !* Annoncé comme un débat, mais sans concertation préalable comme à son habitude, l'objectif était pour lui de dresser un bilan avantageux et surtout d'ouvrir les esprits à de possibles évolutions des règles d'urbanisme en vue de densifier davantage les futurs programmes immobiliers.

Sur les constats, rien de nouveau : la construction sur la Métropole se porte mal et l'accès au logement est de plus en plus tendu. La Métropole s'est dotée d'outils de planification destinés à préserver les équilibres entre besoins de construction, qualité de vie, logements sociaux et respect de la nature. Conclusion : le Maire prône un nouveau modèle de ville – une ville pour tous (ce qui ne semblait pas être le cas jusqu'à présent !).

Nous rappelons que **Sainte-Luce contribue depuis longtemps, et largement**, aux besoins de logements. **En 20 ans, la population a augmenté de 5000 habitants** sur un territoire qui n'est pourtant que le 20^{ème} en

superficie sur les 24 communes de la Métropole. Ce faisant, **notre densité actuelle affiche 1 346 habitants/km²** (juste derrière Saint-Herblain à 1 634 hab/km²) tandis que Thouaré est à 839 et Carquefou à 471... Pire, **la pénurie de terrains constructibles sur la commune réduit sa capacité à se doter de nouveaux équipements publics**, sans parler de nouveaux quartiers, comme Doulon-Gohards, qui se créent aux portes de la ville et qui impacteront forcément nos infrastructures et les besoins de services locaux.

Notre position est claire :

- Défense des règles déjà adoptées et maintien de l'objectif de 140 logements par an en moyenne ;
- Pas d'augmentation de la part de logements sociaux dans chaque programme (35%), permettant ainsi d'atteindre l'objectif de la loi (25%) ;
- Grande vigilance sur le projet Cœur de ville souhaité par le Maire ;
- Préservation du cadre de vie actuel, en évitant une sur-densification urbaine, tout en assurant une maîtrise de la qualité environnementale.

Meriem ABKOUÏ, Philippe BOURGEOLET, Philippe BRASSELET, Laurent DANIEL, Ana-Sofia LECLERC, Manuel FROGER, Stéphanie PREVOST, Conseillers municipaux de l'opposition.

Nous Contacter : elus-opposition@sainte-luce-loire.com

NOTRE SÉLECTION

SAISON CULTURELLE

Le Grand Bancal, un cabaret tout terrain

Jeudi 16 novembre, 20h. Théâtre Ligéria

Ils vont chanter, danser, crier, bruite... Ils sont neuf comédiens à proposer un cabaret musico-théâtral décalé. Ils sont tous un peu fous et en sont fiers. Dans ce spectacle aux multiples facettes, la joyeuse troupe va vous entraîner dans son univers fantasque et vous laisser glisser doucement vers l'imprévu. Il sera question de rencontres, de temps qui passe, d'amour, de solitude, de bêtises, d'absurde, mais surtout d'humour et de tendresse. Un grand bol d'air pour les méninges qui trimballe le public en chansons et en mouvements, d'une histoire à une autre. Ouverture du bar à partir de 19h30. Tarif : de 11 à 24 €. Réservation : www.sainte-luce-loire.com



2 CONFÉRENCE : « ÊTRE PARENT D'ENFANT ATYPIQUE »

Jeudi 23 novembre à 19h30. Salle polyvalente Félix Tessier

Pas facile d'être parents d'un enfant qui ne rentre pas dans les cases. Hypersensibilité, hyperactivité, trouble dys (dyslexie, dysphasie etc...) ou haut potentiel, les exemples sont nombreux et les parents souvent épuisés. Bahia Bedjaoui, coach et consultante en éducation, vient répondre aux interrogations de ces parents d'enfants atypiques. Une soirée d'échange pour aider ces enfants à trouver leur place dans la famille et à l'école. Il s'agit de la deuxième soirée du cycle de conférences mis en place par le pôle parentalité de la Ville.

Entrée gratuite, sur inscription : pole-parentalite@sainte-luce-loire.com ou 02 40 68 16 64.

« RENCONTRONS-NOUS ! » : LA GIRONNIÈRE

Tous les mois, l'équipe municipale se rend dans un quartier de la ville pour échanger avec les habitants. En novembre, c'est le quartier de la Gironnière qui accueille ces rencontres citoyennes. Cette matinée est l'occasion de faire connaissance avec les élus locaux, mais également de leur partager la vie de quartier, de dialoguer sur les projets en cours et à venir de l'équipe municipale ou encore pour répondre à des questions ou pour résoudre d'éventuels problèmes.

Samedi 25 novembre, le rendez-vous est fixé au croisement de la rue de la Fresnaie et de l'allée des Jacinthes d'eau à partir de 10h et jusqu'à 12h.



SORTIR

AGENDA

RÉUNION PUBLIQUE POUR LA MINI-FORÊT

Mardi 7 novembre à 18h30.

Salle Louis-Dagorne

La mairie organise une réunion publique pour présenter la mini-forêt qui sera plantée les 8 et 9 décembre. Celle-ci aura pour but de présenter le projet municipal, le travail de l'association Mini Big Forest, d'expliquer le côté participatif de l'événement et de recruter des planteurs parmi les habitants.

JEUNE PUBLIC : DU BALAI !

Mercredi 8 novembre à 10h30. Théâtre Ligéria

Ce spectacle sans mots ni paroles s'adresse à tous, petits et grands. La musique jouée en live rythme l'histoire alors que les marionnettes-sacs prennent vie sous nos yeux. Tarif : 4 € pour les enfants, 7 € pour les adultes. Réservation sur www.sainte-luce-loire.com

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre à 10h30. Mail de l'Europe

Voir page 6.

RANDONNÉE VÉLO LA LUCÉENNE

Dimanche 12 novembre, départ libre entre 7h30 et 10h. Salle Crédit Agricole rue du Patisseau

Le Cyclo VTT Lucéen organise une randonnée cyclotouriste ouverte à tous (vélo de route ou VTT) que l'on soit licencié de la Fédération Française de Cyclotourisme ou non.

Au programme : 3 circuits VTT, un circuit Gravel et 2 circuits Route. 3 € pour les licenciés ou 6 € pour les non-licenciés, gratuit pour les moins de 18 ans.

PERMANENCE SECOURS POPULAIRE

Mardi 14 novembre de 14h à 16h. Epicerie solidaire (allée Eudes de Frémond)

L'équipe de bénévoles est à votre écoute en toute confidentialité pour apporter une aide alimentaire, proposer d'autres prestations et renseigner sur le bénévolat.



© D.F.

CINÉ-REPORTAGES : LES AÇORES

Mardi 14 novembre à 20h30. Théâtre Ligéria

La section Ciné-reportages de l'ALCL propose un film d'Éric Lorang sur les Açores, cet archipel portugais de 9 îles situé en plein cœur de l'Atlantique. « Ce peuple, partagé entre marins et agriculteurs, souvent très discret, sait se montrer exubérant lors de ses manifestations populaires ». Tarifs sur www.alcl-asso44.fr

HEURE DU CONTE

Mercredi 15 novembre à 11h.

Médiathèque-Ludothèque René-Goscinny

Chaque mois, les bibliothécaires proposent une évasion dans les contes et aventures en lisant des histoires aux enfants à partir de 4 ans.

PARCOURS SANTÉ SENIORS

Jeudi 16 novembre, de 10h à 11h30.

Départ du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une séance de sport pour les seniors un jeudi par mois au parcours santé, situé au parc de la verdure près de l'EHPAD La Rose des Vents.

ATELIER D'ÉCRITURE

Samedi 18 novembre, de 10h30 à 12h30.

Médiathèque-ludothèque René Goscinny

La « Plume hémophile » et « Luce en scène » animent un atelier d'écriture à la médiathèque, à partir de 16 ans. Sur inscription : mediatheque@sainte-luce-loire.com ou 02 40 68 16 51. Participation libre.

FOIRE AUX JOUETS

Dimanche 19 novembre, de 10h à 18h. Salles Marc Jaffret et Renée-Losq
Voir page 7.

EXPO-VENTE DE L'ALCL : « UN WEEK-END À LA MER »

Samedi 25 novembre de 9h30 à 19h et dimanche 26 novembre de 14h à 18h. Théâtre Ligéria
Voir page 9.

SAISON CULTURELLE : TANT BIEN QUE MAL



Mercredi 29 novembre à 20h. Théâtre Ligéria
Une épopée poignante sur le thème du deuil. Une histoire où l'on apprend à dire au revoir, à finir ses phrases ou à s'échapper par la fenêtre du commissariat. En bref, un hymne à la vie, qui fait rejaillir la beauté au milieu du drame, en restant toujours drôle. À partir de 10 ans.
Tarif de 7€ à 17€. Réservation sur www.sainte-luce-loire.com.

CONFÉRENCE : RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE

Jeudi 30 novembre à 18h. Théâtre Ligéria
Dans le cadre de la réflexion sur la renaturation des espaces extérieurs du Groupe scolaire du Centre, une conférence inaugurale organisée avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 44 est organisée sur la sensibilisation aux enjeux de la renaturation des cours d'école.

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE

Samedi 2 décembre de 10h à 13h.
Halle sportive de la Minais
Voir page 8.

MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE

Samedi 2 décembre de 9h à 18h.
Salle Renée-Losq
Voir page 9.

MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATEURS

Samedi 2 de 9h à 19h et dimanche 3 décembre de 10h à 18h. Salle Louis Dagorne
11 créateurs lucéens seront présents tout le week-end. Des idées cadeaux pour Noël !

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE

Mardi 5 décembre à 16h30. Mail de l'Europe
La cérémonie pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie se déroulera en présence des élus du conseil municipal, des représentants des associations d'anciens combattants et des portedrapeaux.

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 6 décembre à 18h30. Hôtel de ville
Le conseil municipal se réunit dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville. La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville et sur sa page Facebook.

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINT-VINCENT

Vendredi 8 décembre de 17h à 19h.
L'école privée Saint-Vincent organise un marché de Noël. Au programme : maquillage, stand de décorations et idées cadeaux, atelier des lutins, petite restauration et...La présence du Père Noël.

TÉLÉTHON CANTONAL

Vendredi 8 et samedi 9 décembre
Cette année, le Téléthon cantonal est piloté par Mauves mais des animations ont lieu dans chaque commune. www.sainte-luce-loire.com

BIEN DANS SON CORPS BIEN DANS SA TÊTE

Séances découverte et ateliers d'initiation :
sport, nutrition, relaxation



Gratuit
Tout public

Samedi 2 décembre 2023

9h30/13h - Halle sportive La Minais